



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Difficultés des élèves dans les matières scientifiques

Question écrite n° 5293

Texte de la question

M. Jean-Pierre Pont attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse sur les difficultés accumulées par les élèves en mathématiques et en sciences selon les études - PISA - réalisées depuis plusieurs années. M. le ministre a décidé de mettre au cœur de son engagement le français et les mathématiques mais cela ne doit pas se réaliser au détriment de certaines matières comme les sciences et la technologie. Les sciences sont cruciales pour l'avenir de la société et la réforme de 2018 a fait naître des inquiétudes pour les filières scientifiques, s'accroissant d'année en année avec - en plus - un désintérêt de la part des élèves. Les 2h d'enseignement scientifique au lycée sont inadaptées et le tronc commun sans sciences est un message déplorable envoyé aux élèves. Dernièrement, le Gouvernement a acté un plan en faveur du développement de l'IA - pour combler le retard pris par la France dans le domaine - supprimer 1h de technologie au collège en 6e est encore un mauvais signal envoyé. On doit continuer à former des ingénieurs et des chercheurs à l'avenir pour répondre aux défis climatiques de demain. Il est important de changer l'image des sciences dès le plus jeune âge en ayant des programmes concrets et en donnant envie de manipuler et chercher. Les mathématiques, les matières scientifiques et technologiques - si indissociables - ne doivent pas être les grandes oubliées des futures réformes et c'est pourquoi il lui demande de bien vouloir préciser les actions et les moyens horaires envisagés en leur faveur.

Texte de la réponse

À leur entrée en 6e, un tiers des élèves ne maîtrise pas les compétences fondamentales pour réussir au collège. Les évaluations internationales notent par ailleurs qu'en français et en mathématiques, le nombre d'élèves performants ne cesse de diminuer. Ainsi, à la rentrée prochaine, pour élever le niveau général, mieux accompagner les élèves fragiles et permettre à chacun de cultiver ses excellences, tous les élèves de 6e bénéficieront d'une heure hebdomadaire de soutien ou d'approfondissement en français ou en mathématiques. Pour organiser cette heure hebdomadaire de soutien ou d'approfondissement sans allonger les 26 heures hebdomadaires de classe des élèves, l'enseignement de sciences et technologie en classe de 6e est ramené à trois heures hebdomadaires par la réduction d'une heure de technologie à l'intérieur du programme d'enseignement. Cette mesure permettra de concentrer cet enseignement de technologie sur les classes de 5e, 4e et 3e et de conforter sa place au collège car il est indispensable à la formation des élèves. Le conseil supérieur des programmes sera très prochainement saisi pour concevoir un programme de technologie renouvelé pour les classes de 5e, 4e et 3e, de sorte qu'à la rentrée 2024, l'enseignement de la technologie porte une nouvelle ambition pour le numérique. Concernant les professeurs de technologie, une attention toute particulière est portée à leur situation. Ils pourront bénéficier par ailleurs de formations durant l'année 2023-2024 afin de se préparer au nouveau programme. Cette transformation de la classe de 6e vise à renforcer les compétences des élèves en français et en mathématiques pour leur permettre d'être mieux armés afin d'affronter les défis du XXIe siècle grâce notamment à l'enseignement de la technologie.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Pont](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (5^e circonscription) - Renaissance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5293

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : Éducation nationale et jeunesse

Ministère attributaire : Éducation nationale et jeunesse

[Date\(s\) clé\(e\)s](#)

Question publiée au JO le : [7 février 2023](#), page 1035

Réponse publiée au JO le : [4 avril 2023](#), page 3114